

L'ÉQUITABLE

BULLETIN DE LIAISON DE L'ASSOCIATION
« VAR ÉQUITABLE »

6, rue Notre-Dame 83000 TOULON (tél. 09 52 05 19 74) - courriel : contact@var-equitable.org



6, rue Notre-Dame 83000 TOULON
Tél. 09 52 05 19 74 contact@var-equitable.org
www.var-equitable.org

n°83
janvier 2012

Sommaire

Editorial : Picasso et le torero ...	P.2
La vie de VAR ÉQUITABLE	P.3
▪ Galette des rois, commençons l'année ensemble	P.3
▪ Notre site Internet évolue	P.3
▪ Quelques nouvelles de nos membres	P.4
Truc en vrac	P.4
▪ Pierre Rabhi à Toulon, le 3 avril	P.4
▪ L'équipe ISF-Toulon s'engage à nouveau	P.5
▪ Relèvement du seuil de dispense de procédure	P.5
Revue de presse	P.6
▪ Les publicités autour du commerce équitable clarifiées	P.6
Produit du mois	P.7
▪ Le sucre vanillé selon ALTER ECO	P.7
Agenda	P.8

Editorial

Picasso et le torero ...

L'un de nos fidèles adhérents m'a rapporté l'histoire suivante : le célèbre torero Dominguin, blessé dans une corrida, hésitait à redescendre dans l'arène. Son ami Picasso lui envoie alors la lettre suivante :



"Luis Miguel, tu risques d'être tué par un taureau. Mais qu'est ce que tu peux attendre de mieux ?

Et moi, est-ce que je peux souhaiter mieux que tomber raide mort pendant que je peindrai ? Quand un homme sait faire quelque chose, il cesse d'être un homme quand il ne la fait pas. C'est pour cela, Luis Miguel, que tu dois retourner dans l'arène, et mourir le mieux possible."

Je trouve cette histoire très belle et pleine d'enseignements. Alors que l'on est souvent tenté par un sentiment d'impuissance face à la trop fameuse "crise" et aux difficultés dans lesquelles se débat le monde, nous devons prendre conscience de nos capacités et nous devons tous réaliser " les choses que nous savons faire" dans une société qui a bien besoin de nos engagements, même limités, de nos initiatives, même si elles ne sont pas toujours bien comprises.

A qui sait regarder, notre monde apparaît riche de multiples microprojets mis en œuvre par des gens comme vous et moi qui ont refusé de baisser les bras malgré l'ambiance morose et le contexte anxigène dans lequel la société s'épuise.

Alors, durant cette année 2012, "au pessimisme de l'intelligence, opposons l'optimisme de la volonté".

Bien cordialement.

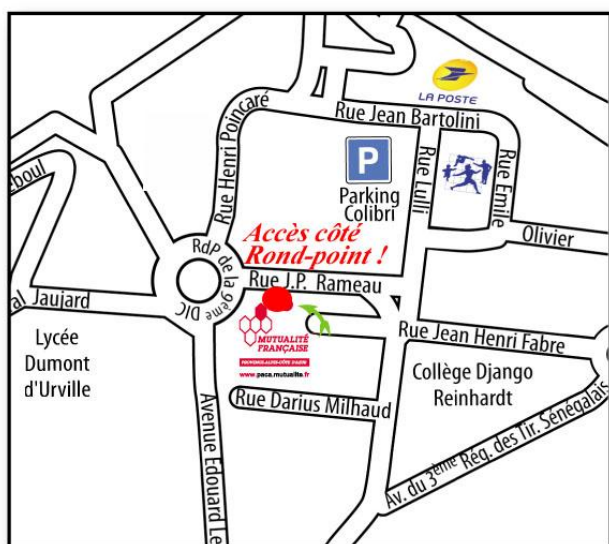
Yves de KERMEL,
Président.

LA VIE de VAR EQUITABLE

Galette des rois, commençons l'année ensemble ! ...

Nous vous donnons rendez-vous le 25 janvier 2012, à la délégation Var de la Mutualité Française !

En ce début d'année 2012, nous vous proposons de partager un premier moment de convivialité autour d'une galette des rois le mercredi 25 janvier prochain à 18h30, à la MUTUALITE FRANCAISE Délégation Var, Immeuble "Le Jean Le Blanc", 26 rue Rameau à Toulon (voir plan ci-joint).



Ce sera pour nous l'occasion de vous présenter une petite rétrospective de nos actions effectuées durant l'année 2011 et de vous présenter celles projetées pour l'année 2012.

Merci de nous confirmer votre présence et le nombre de personnes par mail (contact@var-equitable.org) ou par téléphone (09 52 05 19 74), avant le lundi 23 janvier.

Notre site Internet évolue ...

Qui dit nouvelle année, dit nouveaux projets ! En ce début d'année, nous allons initier de nouveaux projets de nouveaux partenariats. Pour cela, nous allons améliorer notre visibilité auprès du public. Un premier acte concret : réaliser pour notre véhicule une nouvelle livrée aux couleurs de VAR EQUITABLE.

C'est aussi l'occasion de revisiter notre site Internet. Nous essayons d'adapter régulièrement nos moyens de communication pour apporter une information claire au public cherchant à mieux connaître le commerce équitable et les actions de notre association dans le Var.



Nous sommes intéressés par votre opinion ou vos idées ! N'hésitez pas à nous en faire part sur le mail suivant : communication@var-equitable.org

Quelques nouvelles de nos membres ...

Comme vous le savez déjà, nous comptons PACHAMA', la seule entreprise toulonnaise de vêtements bio et équitable parmi nos adhérents.

Dans le cadre de nos actions, nous soutenons à notre mesure les différents projets dans ce domaine sur le département du Var. A ce titre, nous avons participé à la réalisation de leur dernier catalogue Printemps / Eté 2012.

Nous vous invitons à feuilleter ce nouveau catalogue qui s'adresse aussi bien aux femmes, aux hommes qu'aux enfants de tout âge.

Soutenons Isabelle et Delphine qui le méritent bien et qui en ont besoin avec ces temps difficiles dus aux conjonctures de la crise internationale.

N'oublions pas qu'en achetant des vêtements bio-équitable de la marque PACHAMA', nous soutenons des petits producteurs de coton du Pérou !



TRUC EN VRAC

Pierre Rabhi à Toulon, le 3 avril ...



Invité par Yves de Kermel, qui le connaît depuis longtemps, Pierre RABHI donnera une conférence le mardi 3 avril à 18h30 dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Droit de Toulon, dans le cadre du cycle de conférences du Collège Méditerranéen des Libertés.

Agriculteur, écrivain et penseur français d'origine algérienne, Pierre RABHI est l'un des pionniers de l'agroécologie. Inventeur du concept "Oasis en tous lieux" et initiateur du "Mouvement pour la Terre et l'Humanisme", il est l'auteur de nombreux ouvrages dont Paroles de terre, Conscience et Environnement ou Graines de Possibles, co-signé avec Nicolas HULOT.

Il défend un mode de société plus respectueux des hommes et de la terre et soutient le développement de pratiques agricoles accessibles à tous et notamment aux plus démunis.

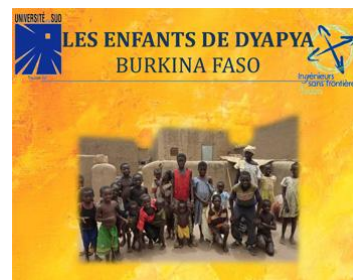
Il est aujourd'hui reconnu expert international pour la sécurité alimentaire et il a participé à l'élaboration de la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification.

Le 3 avril est une date à cocher sur vos agendas !

L'équipe d'ISF-Toulon s'engage à nouveau ...

Dans une précédente newsletter, nous avons apporté notre soutien à Manuel Rufer et Romain Guerre, membres du groupe d'Ingénieurs Sans Frontières - Toulon dans leur aventure vers le "4L Trophy 2012".

N'ayant pu rassembler l'ensemble des fonds nécessaires à leur participation à l'édition 2012, ils se lancent désormais avec le reste l'équipe ISF de l'USTV sur un autre projet, "Les enfants de Dyapa, Burkina Faso".



Dyapya est un petit village au Burkina Faso. 5 membres de l'association partiront en février durant 15 jours dans ce petit village afin d'emmener du matériel scolaire, un panneau solaire et de l'y installer. Ils donneront des cours aux 450 enfants qui sont scolarisés sur place et projeteront aussi un film tous les soirs.

Pour soutenir ce projet, contacter manuel Rufer par téléphone : 06 77 44 27 22.

Relèvement du seuil de dispense de procédure ...

Le décret relevant de 4 000 euros à 15 000 euros le seuil de dispense d'obligation de publicité et de mise en concurrence vient de paraître au Journal officiel. Ce relèvement est toutefois assorti de recommandations calquées sur un avis formulé par le conseil d'Etat au sujet de la proposition de loi Warsmann.



Dans son rapport intitulé « La simplification du droit au service de la croissance et de l'emploi », remis au Président de la République le 6 juillet 2011, le Président de la commission des lois, Jean-Luc Warsmann, avait proposé de relever le seuil de dispense de dispense de procédure de 4 000 euros à 15 000 euros. Pour permettre une application rapide de cette réforme, le gouvernement vient de publier un décret intégrant cette disposition dans le code des marchés publics (article 28).

La fiche explicative publiée par la Direction des affaires juridiques (DAJ) de Bercy insiste sur ces précautions en précisant que l'acheteur public est invité à "s'informer sur la structure de l'offre existante sur le marché et à se comporter en gestionnaire avisé et responsable" et "devra être à même de pouvoir justifier les motifs de son choix et d'assurer, en toute transparence, la traçabilité des procédures qu'il aura employées, selon la nature et le montant de la prestation achetée, notamment devant le juge (par exemple, en produisant les devis sollicités, les référentiels de prix ou les guides d'achat utilisés, etc.)". "L'établissement d'une note de traçabilité de l'achat est recommandé", précise même la DAJ.

REVUE DE PRESSE

Les publicités autour du commerce équitable vont être clarifiées...

(www.20minutes.fr , le 6 janvier 2012)

L'Autorité de Régulation professionnelle de la Publicité (ARPP) vient d'émettre une recommandation sur le commerce équitable et les autres formes de commerce alternatif. C'est une première en Europe ...

98% des français déclarent connaître le commerce équitable et acheter des produits pour une valeur de 3,30€ par personne et par an (sondage IPSOS). Pourtant les spécificités de ce type de commerce sont très mal connues. Est-ce la faute aux multiples certifications qui fleurissent depuis le début des années 2000?

Pour éviter la confusion auprès des consommateurs, l'ARPP* a adopté le 20 décembre 2011 une recommandation qui devrait permettre de clarifier les labels, signes, logotypes et auto-déclarations, de respecter la définition légale du commerce équitable, de fournir un accès à l'information pour le consommateur et de limiter la communication institutionnelle. Catherine Lenain, juriste à l'ARPP explique que «cette recommandation vise toutes les formes de commerce alternatif pour bien faire la différence entre ces démarches.»

Petit rappel: le commerce équitable concerne essentiellement les produits alimentaires ou l'artisanat. Il permet d'assurer une juste rémunération du travail des producteurs ou des artisans des pays en développement. Le commerce équitable tente également de favoriser la préservation de l'environnement.

Les consommateurs mieux informés

La recommandation de l'ARPP prendra pleinement effet à partir du 1^{er} mars 2012. Désormais, pour utiliser l'appellation «commerce équitable» ou le terme «équitable», les professionnels doivent justifier qu'ils respectent la définition légale du commerce équitable. Les services juridiques de l'ARPP se fient aux certifications existantes (Max Havelaar, Flo Cert, Ecocert Equitable, etc.) pour attester que le produit présenté est bien issu du commerce équitable. «Le commerce équitable fait l'objet d'une définition légale. Si la certification est bizarre, il est facile d'effectuer des recherches» rassure Catherine Lenain. Le logo apposé sur le produit devra également être explicite pour le consommateur: le nom de l'organisme certificateur devra notamment y figurer. Autre nouveauté parmi d'autres: les consommateurs seront dorénavant mieux informés. Les messages publicitaires devront dans la mesure du possible contenir un renvoi vers des compléments d'information aisément accessibles (site internet, numéro de téléphone, etc.)



Respecter la déontologie

En cas de manquement à la recommandation, une plainte pourra être déposée contre les

publicitaires devant le Jury Déontologique Publicitaire (JDP), instance associée à l'ARPP. La sanction implique le retrait de la publicité concernée dans un délai d'un mois environ. Les agences de publicités sont généralement prévoyantes: elles demandent très souvent l'avis de l'ARPP sur leurs campagnes avant de les diffuser.

La recommandation de l'ARPP sur le commerce équitable et les autres formes de commerce alternatif peut être téléchargée en intégralité sur cette page web : www.arpp-pub.org/IMG/pdf/Recommandation_commerce_equitable.pdf

*L'ARPP est une organisation française d'autodiscipline publicitaire, la seule à œuvrer en matière de déontologie. Les professionnels de la publicité qui la composent en partie se dotent volontairement de règles «pour que la publicité en France soit exemplaire, au-delà de la simple application des lois qui peuvent déjà la réglementer» (www.arpp-pub.org – onglet «Présentation» – «Rôle et missions»).

Eudoxie Jantet.

PRODUIT DU MOIS

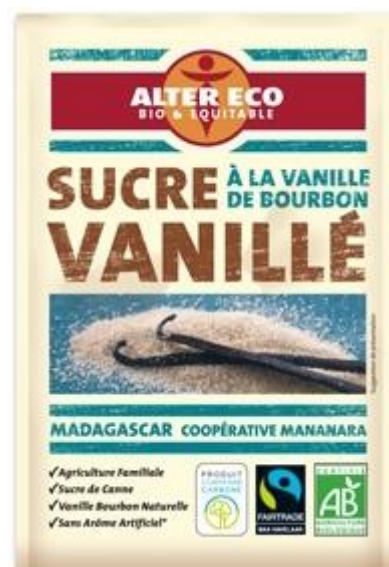
Le sucre vanillé selon ALTER ECO ...

Dans la gamme des nouveaux produits proposés par ALTER ECO, attardons-nous sur le nouveau sucre vanillé en lui donnant la parole !

Je ne suis pas un sucre comme les autres, je suis un Mascobado : authentique et naturel, j'agis pour une meilleure préservation du goût, de l'environnement et pour l'émancipation des producteurs philippins !

100 % récolté, transformé, conditionné et directement exporté par le groupe de petits producteurs de la fondation Alter Trade, je milite activement pour maximiser la valeur ajoutée au Sud, au plus près des producteurs.

100 % évaporé d'un pur jus de canne bio, récolté et préparé à la main, je suis bien plus respectueux de l'environnement et renferme bien plus de minéraux que le pauvre sucre blanc. Il est bien moins diététique que moi. Comme quoi, il ne faut pas se fier aux apparences...



Essayez-moi dans un des cafés biologiques de la gamme Alter Eco, dans un thé rouge biologique d'Afrique du Sud ou encore dans un yaourt nature brassé... appréciez la différence !

AGENDA

- **11 janvier** : Réunion avec Conseil Régional à Marseille.
- **17 janvier** : Conférence à la Médiathèque de Hyères de 17h30 à 19h, dans le cadre du cycle "Pause nature 2012". La ville d'Hyères est signataire de la Charte.
- **25 janvier** : A 18h30, Galette des rois à la MUTUALITE FRANCAISE, Immeuble "Le Jean Le Blanc", 26 rue Rameau à Toulon.
- **27 janvier** : Participation à la réunion de préparation de l'édition 2012 de "Nature en fête", à La Londe-les-Maures.
- **30 janvier** : Conseil d'Administration restreint à 17h30, au 6 rue Notre-Dame à Toulon.